

PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 17 OCTOBRE 2013 À 19H30 AU CENTRE ADMINISTRATIF DE CHAMBLY, SITUÉ AU 56, RUE MARTEL À CHAMBLY

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président, Ville de Chambly
Monsieur Donald Pelchat, vice-président, Ville de Richelieu
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Elena Sanchez, administratrice, Ville de Carignan
Monsieur David Pilon, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chambly

Sont également présents :

Mme Louise Boucher, directrice générale, Société Gestrans
M. Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations, Société Gestrans
M. Helmi Zairi, chargé de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Mme Marlène Tremblay, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 17 octobre 2013;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 septembre 2013;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de septembre 2013;
- 1.4. Résolution concernant l'adoption de la gratuité locale de façon permanente;
- 1.5. Résolution concernant l'adoption du Plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes handicapées dans le réseau régulier;
- 1.6. Grille tarifaire 2014;
- 1.7. Mandat de vérification des états financiers au 31 décembre 2013;
- 1.8. Avis de motion - Projet de règlement 05-2013 - Circuit 10 desservant Chambly;
- 1.9. Avis de motion - Projet de règlement 06-2013 - Circuit T4 desservant Carignan;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 19 septembre 2013;
- 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
 - 2.2.1. Discussion sur la répartition des coûts supplémentaires;

3. Finances :

- 3.1 Situation financière au 30 septembre 2013;

4. Opérations

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de septembre 2013;

5. Correspondance

5.1. Correspondance reçue :

5.1.1. Monsieur Pierre-Guy Sylvestre, Syndicat canadien de la fonction publique - 2013-10-02/ réf. : Demande de documents en vertu de la Loi d'accès à l'information;

5.2. Correspondance envoyée :

6. Ajouts à l'ordre du jour :

6.1.

6.2.

6.3.

7. Varia :

7.1.

7.2.

7.3.

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

1.1. 2013-086 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2013

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 17 octobre 2013, avec l'ajout des points suivants :

4.2 Scénarios opérationnels budgétaires 2014

6.1 Modification relative à l'installation des panneaux à messages variables (PMV);

Et le dépôt des documents suivants :

- Monsieur Jacques Ladouceur, maire de Richelieu - 2013-10-11/ réf. : CIT CRC-Prix des PMV;
- AMT - 2013-10-15/ réf. : Grille tarifaire 2014 des titres de transport de l'agence métropolitaine de transport;
- Réseau Blus : proposition de desserte améliorée;

ADOPTÉE

1.2 2013-087 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Madame Elena Sanchez
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 19 septembre 2013 tel que présenté.


ADOPTÉE

1.3 2013-088 RÉOLUTION CONCERNANT LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2013

Madame Louise Boucher, directrice générale précise qu'au cours du mois de septembre 2013, la procuration autorisant la secrétaire-trésorière adjointe à passer des contrats au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan n'a pas été utilisée. Madame Boucher présente la liste des comptes à payer pour le mois de septembre 2013.

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
 Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la liste des comptes à payer, ci-après, pour le mois de septembre 2013.

 COMPTES À PAYER MOIS DE SEPTEMBRE 2013						
MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHÈQUE
SEPTEMBRE	ASS QC TRANSPORT INTERMUNICIPALE	INSTALLATION RÉPARATION 1 TVP ET 1 VALIDEUR	2013-534	400.65 \$		
SEPTEMBRE	ASS QC TRANSPORT INTERMUNICIPALE	RÉPARATIONS	2013-538	532.91 \$		
SEPTEMBRE	ASS QC TRANSPORT INTERMUNICIPALE	INSTALLATION VALIDEURS ET PIÈCES	2013-540	3,186.93 \$	4,120.49 \$	2857
SEPTEMBRE	CARRA	ASSEMBLÉE DU 19/09/13	19-9-2013	80.63 \$	80.63 \$	2858
SEPTEMBRE	M. SERGE GELINAS	ASSEMBLÉE DU 19/09/13	19-9-2013	283.64 \$	283.64 \$	2859
SEPTEMBRE	GESTRANS INC.	DEPENSES REFACTURABLES	900092427	1,727.44 \$		
OCTOBRE	GESTRANS INC.	GESTION - OCTOBRE 2013	900052394	34,927.30 \$		
OCTOBRE	GESTRANS INC.	SITE INTERNET - OCTOBRE 2013	900054815	528.89 \$		
OCTOBRE	GESTRANS INC.	AJOUT INSPECTEUR - OCTOBRE 2013	900054884	1,916.25 \$	39,099.88 \$	2860
SEPTEMBRE	GENEVIÈVE HOWISON	REMBOURSEMENT ABONNEMENT EN DOUBLE	ABONNEMENT	760.00 \$	760.00 \$	2861
SEPTEMBRE	VILLE DE SAINTE-JULIE	QUOTES PARTS SERVICES PROF. SAEIV	2013-000145	44.27 \$	44.27 \$	2862
SEPTEMBRE	LEMIEUX , RYAN & ASSOCIÉS	ASS. RESP. CIVILE EXCÉDENTAIRE	40583	2,725.00 \$		
SEPTEMBRE	LEMIEUX , RYAN & ASSOCIÉS	ASS. RESP. CIVILE GÉNÉRALE	40584	2,725.00 \$	5,450.00 \$	2863
SEPTEMBRE	PATRICK MARQUES	ASSEMBLÉE DU 19/09/13	2013-09-19	147.97 \$	147.97 \$	2864
SEPTEMBRE	DONALD PELCHAT	ASSEMBLÉE DU 19/09/13	2013-09-19	147.97 \$	147.97 \$	2865
SEPTEMBRE	DAVID PILON	ASSEMBLÉE DU 19/09/13	2013-09-19	147.97 \$	147.97 \$	2866
SEPTEMBRE	MME ELENA SANCHEZ	ASSEMBLÉE DU 19/09/13	2013-09-19	147.97 \$	147.97 \$	2867
SEPTEMBRE	RICHARD TETREALT	ASSEMBLÉE DU 19/09/13	2013-09-19	141.82 \$	141.82 \$	2868
SEPTEMBRE	VEOLIA TRANSPORT QUEBEC INC.	CLAUDE CARBURANT - FINAL 2012	1308100	18,675.06 \$		
SEPTEMBRE	VEOLIA TRANSPORT QUEBEC INC.	SERVICE SEPTEMBRE 2013	23-30092013	573,366.71 \$	592,041.77 \$	2869
TOTAL DES COMPTES À PAYER				642,614.38 \$	642,614.38 \$	

ADOPTÉE

1.3.1 2013-089 MOTION DE FELICITATION A L'ENDROIT DE MONSIEUR DONALD PELCHAT

CONSIDÉRANT les nombreuses années de travail et d'implication que Monsieur Donald Pelchat, vice-président et représentant de la ville de Richelieu a offert au CIT Chambly-Richelieu-Carignan;

CONSIDÉRANT que Monsieur Donald Pelchat se retire de la vie politique et qu'il s'agit de la dernière assemblée du CIT lors de laquelle il siègera;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé, appuyé et résolu à : L'unanimité

D'offrir de sincères félicitations à Monsieur Donald Pelchat vice-président et représentant de la ville de Richelieu pour ses années de travail et d'implication au sein du CIT Chambly-Richelieu-Carignan.

ADOPTÉE

1.4 RÉOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE LA GRATUITÉ LOCALE DE FAÇON PERMANENTE

Ce point a été retiré de l'ordre du jour pour être reporté à la prochaine assemblée.

1.5 2013-090 RÉOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT VISANT À ASSURER LE TRANSPORT EN COMMUN DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LE RÉSEAU RÉGULIER

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., chapitre E-20.1) les conseils intermunicipaux de transport sont tenus de présenter au ministre des Transports un plan de développement en vigueur;

CONSIDÉRANT le Plan de développement visant à assurer le transport des personnes à mobilité réduite dans le réseau régulier 2013-2018 déposé par Société Gestrans lors de l'assemblée du 15 août 2013;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil souhaitent que soit ajoutée une mention à l'effet qu'un siège pourra être octroyé à une personne à mobilité réduite advenant

la mise en place d'un éventuel comité des usagers du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;

CONSIDÉRANT que ce Plan sera soumis au ministère des Transports du Québec (MTQ) pour approbation;

CONSIDÉRANT que suite à l'approbation du MTQ, La mise en œuvre du plan d'action suivra son cours par la réalisation des actions planifiées selon l'échéancier 2013-2018;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter le Plan de développement visant à assurer le transport des personnes à mobilité réduite dans le réseau régulier 2013-2018 déposé par Société Gestrans lors de l'assemblée du 15 août 2013 et de le transmettre au MTQ pour approbation.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.6 2013-091 GRILLE TARIFAIRE 2014

CONSIDÉRANT les ajouts de service mis en place par le CIT Chambly-Richelieu-Carignan depuis la mise en place du nouveau réseau le 12 octobre 2012;


CONSIDÉRANT que ces ajouts ont un impact financier direct sur les quotes-parts de chacune des municipalités;

CONSIDÉRANT l'incertitude des redevances offertes par le gouvernement provincial, notamment le Fonds vert;

CONSIDÉRANT que la grille des tarifs des titres de transport métropolitain qui seront en vigueur par l'AMT à compter du 1^{er} janvier 2014 tient compte d'une indexation de base des tarifs de 3 % pour refléter l'inflation;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan acceptent lesdites indexations pour la majorité de leurs titres à l'exception du tarif étudiant et du montant à bord qui demeureront les mêmes;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire indexer ses titres selon le tableau ci-joint;

			
GRILLE TARIFAIRE 2014			
Titres CIT Chambly-Richelieu-Carignan	Tarif ordinaire	Tarif réduit	Tarif intra
Carte mensuelle	121,50 \$	73,50 \$	Gratuit
10 passages	45,75 \$	32,00 \$	Gratuit
6 passages	27,50 \$	19,25 \$	Gratuit
À bord	8,00 \$	8,00 \$	Gratuit
Lien vers St-Jean			
Carte mensuelle	96,25 \$	55,25 \$	-
10 passages	30,75 \$	18,50 \$	-
À bord	8,00 \$	8,00 \$	-

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Madame Elena Sanchez
Et résolu à : L'unanimité

D'indexer la grille tarifaire tel qu'indiqué ci-dessus afin de refléter une indexation moyenne de 3 % sur la majorité des titres à l'exception du tarif étudiant et du montant à bord qui demeureront les mêmes.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.7 2013-092 MANDAT DE VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

CONSIDÉRANT que le Conseil désire renouveler le mandat pour la vérification des états financiers au 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT que le Conseil a reçu une soumission, pour effectuer les états financiers du CIT Chambly-Richelieu-Carignan pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT);

CONSIDÉRANT que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a fait une proposition en fonction du nombre de contrats qu'ils pourraient obtenir au sein de différents CIT. Le tarif 2012 au montant de 11 350 \$ a été indexé à 11 600 \$ pour le CIT Chambly-Richelieu-Carignan si les CIT Le Richelain, CIT Roussillon, CIT Sorel-Varennes et la Régie de la Gare acceptent également tous la soumission proposée;

CONSIDÉRANT que les assemblées du CIT Sorel-Varennes et la Régie de la Gare sont subséquentes à l'assemblée du CIT Chambly-Richelieu-Carignan mais que les CIT Roussillon et Le Richelain ont déjà accepté la proposition;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de la soumission et malgré l'attente de la réponse des autres CIT, le Conseil décide d'octroyer le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour un montant de 11 600 \$ (débours et taxes en sus) et que leur mandat inclura la vérification des états financiers, la préparation des états financiers condensés, la présence au conseil d'administration, la préparation du rapport financier avec le logiciel SESAMM du MAMROT et la préparation des rapports spéciaux adressés au MTQ ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'octroyer le mandat de vérification des états financiers au 31 décembre 2013 du CIT Chambly-Richelieu-Carignan à Raymond Chabot Grant Thornton, selon leur soumission, pour un montant de 11 600 \$ (débours et taxes en sus) conditionnellement à l'octroi par le CIT Sorel-Varennes et la Régie de la Gare du mandat de vérification de leurs états financiers au 31 décembre 2013 à RCGT.

ADOPTÉE

1.8 2013-093 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 05-2013 - CIRCUIT 10 DESSERVANT CHAMBLY

Monsieur Donald Pelchat, vice-président et représentant de la ville de Richelieu, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 05-2013, établissant l'ajout d'un circuit 10 desservant le secteur brassard/Lebel/Fréchette du réseau de transport en commun de personnes dans les villes de Chambly, Richelieu et Carignan.

1.9 2013-094 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 06-2013 - CIRCUIT T4 DESSERVANT CARIGNAN

Monsieur Patrick Marques, administrateur et représentant de la ville de Carignan, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 06-2013, établissant l'ajout d'un circuit de Taxibus T4 desservant les nouveaux quartiers résidentiels de Carignan du réseau de transport en commun de personnes dans les villes de Chambly, Richelieu et Carignan.

2. SUIVIS :

2.1 SUIVI DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2013

Les suivis ont été ajoutés à l'ordre du jour.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Monsieur Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations chez Gestrans informe les membres du Conseil que l'installation des équipements embarqués dans les véhicules et l'entrée des données dans le logiciel sont presque complétées.

L'installation des panneaux à message variables (PMV) dans les stationnements incitatifs demeurent en attente des autorisations nécessaires.

Une lettre a été juridiquement validée et envoyée au siège social du fournisseur pour leur faire part de l'insatisfaction du Comité face au service obtenu de la part de l'équipe technique et relativement à l'avancement des travaux. Une copie conforme de cette correspondance a été transmise à la Caution

2.2.1 DISCUSSION SUR LA RÉPARTITION DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES

Suite à l'analyse des coûts d'installation des PMV il est décidé de modifier le choix initial d'installation sur potence pour privilégier l'installation sur fût afin de limiter les coûts reliés l'installation de ces équipements.

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2013

Madame Louise Boucher présente les états financiers au 30 septembre 2013 et explique les écarts budgétaires.

Madame Louise Boucher quitte l'assemblée et Monsieur Richard Tétreault prend son siège.

4. OPÉRATIONS

Monsieur Michel Leboeuf, représentant du transporteur se joint à l'assemblée.

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2013

Monsieur Helmi Zairi, chargé de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations du mois de septembre 2013. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2012), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 23,71 % pour septembre 2013, comparativement à septembre 2012. Pour la ville de St-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2012), le tableau d'achalandage indique, pour septembre 2013, une augmentation d'achalandage de 48,95 %. Pour la ville de Marieville, une augmentation d'achalandage de 113,86 % a été observée au cours du mois de septembre.

En septembre, les usagers ont déposé huit (8) plaintes et huit (8) demandes de service ont été enregistrées au cours de ce mois. Finalement, un (1) seul bris mécaniques a eu lieu en septembre.

Monsieur Zairi explique que suite aux travaux d'agrandissement effectués par l'agence métropolitaine de transports (AMT) au stationnement incitatif de Chambly, les panneaux interdisant le stationnement sont demeurés sur place. Les usagers ayant utilisées les nouvelles cases de stationnement ont donc reçu des contraventions. Monsieur Serge Gélinas ayant reçu plusieurs plaintes personnellement a référé les plaignants directement à l'AMT.

Le stationnement incitatif étant quotidiennement utilisé à capacité plusieurs discussions ont lieu sur la façon d'encourager les usagers à utiliser les navettes locales, le transport actif, le covoiturage ou tout autre moyen que la voiture en solo pour se rendre au stationnement. Une enquête sera effectuée afin de prouver que l'utilisation de la navette est avantageuse en termes d'économie de temps. Une campagne publicitaire pour promouvoir l'utilisation des navettes pourrait être bénéfique pour le service.

Suite à la plainte d'un usager s'insurgeant devant le fait qu'aucun usagers n'a jugé bon de laisser son siège à une femme enceinte, il est proposé d'installer des dossard sur certains sièges situés à l'avant des véhicules lesquels seront réservés aux personnes à mobilité réduite. De plus les chauffeurs pourraient inviter un usager régulier à respecter certaines règles de civisme si un cas similaire devait se reproduire. Qu'il s'agisse d'une femme enceinte, d'une personne âgée, à mobilité réduite ou autre.

4.2 SCÉNARIOS OPÉRATIONNELS BUDGÉTAIRES 2014

Un budget préliminaire 2014 selon différents scénarios est déposé. Plusieurs discussions ont lieu au sujet des orientations budgétaires que souhaitent envisager les municipalités participantes.

Il est demandé de prévoir deux (2) scénarios selon des augmentations d'achalandage de l'ordre de 1,5 % et 3 %.

Le budget 2014 sera adopté lors de l'assemblée du mois de novembre 2013.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue :

5.1.1 Monsieur Pierre-Guy Sylvestre, Syndicat canadien de la fonction publique - 2013-10-02/ réf. : Demande de documents en vertu de la Loi d'accès à l'information;

5.2 Correspondance envoyée :

Suite à la réception de la demande d'information, il est décidé de contacter Monsieur Pierre-Guy Sylvestre pour l'inviter à venir consulter les documents sur place.

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2013-095 MODIFICATION RELATIVE À L'INSTALLATION DES PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES (PMV)

CONSIDÉRANT que le prix de base soumissionné pour les panneaux à messages variables (PMV) était de 20 000 \$ (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT que suite aux demandes particulières de chacune des municipalités et aux localisations déterminées pour la localisation des PMV, des frais supplémentaires ont été ajoutées au prix de base initial;

CONSIDÉRANT qu'afin de réduire le montant de ces coûts supplémentaires, il est décidé d'opter pour l'installation de PMV sur fût plutôt que sur potence;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire que ces coûts supplémentaires soient absorbés par les municipalités où seront installés chacun de ces PMV;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

D'opter pour l'installation de PMV sur fût plutôt que sur potence afin de réduire le montant des coûts supplémentaires s'ajoutant au prix de base soumissionné.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

7. VARIA

Aucun varia

8. 2013-096 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 21 novembre 2013 à l'Hôtel de ville de Carignan.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent.

10. 2013-097 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 17 octobre 2013 à 21h55.

ADOPTÉE

Serge Gélinas
Président

Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier